











Administration communaled and a







Heures d'ouverture des bureaux

lundi - vendredi de 08 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00

Site internet: www.villars-sur-glane.ch

Administration communale, Réception:

rue du Centre 2, CP 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1 tél. 026 408 33 33 / fax 026 408 33 39 e-mail: secretariat@villars-sur-glane.ch

Contrôle des habitants:

tél. 026 408 33 40 / fax 026 408 33 39 e-mail: habitants@villars-sur-glane.ch

Service des écoles - secrétariat:

tél. 026 408 33 70 / fax 026 408 33 79 e-mail: ecoles@villars-sur-glane.ch

Service des finances:

tél. 026 408 33 20 / fax 026 408 33 39 e-mail: finances@villars-sur-glane.ch

Service social:

tél. 026 408 33 80 / fax 026 408 33 89 e-mail: social@villars-sur-glane.ch

Services techniques:

route de Chandolan 1, CP 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1 tél. 026 408 32 00 / fax 026 408 32 09 e-mail: technique@villars-sur-glane.ch

Service des eaux:

SI Fribourg, tél. 026 350 11 60

Police intercommunale:

route de Chandolan 1, 1752 Villars-sur-Glâne tél. 026 407 78 17 e-mail: police.intercommunale@acopol.ch

Bureau des objets trouvés:

tél. 026 407 78 17

Bulletin communal: transmission des données

Pour demander l'inscription d'une date de manifestation dans le mémento, envoyer toutes les informations utiles (date, horaire, lieu, nom de l'organisateur) au secretariat@villars-sur-glane.ch.

Date limite d'envoi pour le bulletin communal du 3^{ème} trimestre 2016: 19 juin 2016.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et restons volontiers à disposition en cas de questions.

Votre secrétariat communal

Réalisation et impression : Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne





Législature 2016 – 2021 Le Nouveau Conseil Communal



Le résultat des votations issu des urnes en février dernier n'a pas amené une révolution au sein du Conseil communal. Le seul changement a consisté à remplacer le Conseiller communal sortant, Monsieur Allan Alvez qui ne se représentait plus. Le Corps électoral de la Commune a renouvelé son appui à l'équipe en place. Cette consécration du statu quo est indéniablement la preuve que la population de la Commune continue à placer sa confiance dans ses édiles. Elle est aussi le signal et l'encouragement, pour le nouveau Conseil, de poursuivre la politique menée jusqu'ici, qui a porté ses fruits et doit être continuée.

Forts de ces constats, les membres de l'exécutif ont maintenu, à quelques exceptions près, les dicastères dans leur ancienne composition. Pour commencer, ils ont reconduit la Syndique et le Vice-syndic dans leurs fonctions. Ensuite, les modifications opérées ont surtout été réalisées en vue de décharger certains dicastères plus lourds que d'autres et mieux répartir les tâches entre chaque Conseiller ou mieux regrouper les thèmes se rapprochant. Il est, en effet, important, vu la charge de travail toujours plus importante, que les Conseillers communaux, qui restent des miliciens, puissent être dotés de dicastères proportionnellement bien équilibrés et répartis de manière à ce que les différentes matières qui se rapprochent ou qui ont des liens communs entre elles, voire qui dépendent de services communs dans leur exécution, soient regroupées en fonction de leurs affinités. Cela aura non seulement pour effet d'éviter des surcharges des uns face à un allègement des charges des autres, mais aussi une meilleure efficacité dans la gestion des travaux.

Pour cette législature, un nouveau service a été créé: il s'agit du service informatique. Désormais un informaticien fera partie du personnel de la Commune. Jusqu'ici, l'informatique était dévolue au dicastère des finances et le chef du service des finances s'en chargeait à côté de ses travaux usuels. Pour une Ville de la taille de la nôtre, en effet, il est indispensable de disposer de collaborateurs qualifiés dans le domaine de l'informatique, car les multiples mutations auxquelles il faut inévitablement procéder se complexifient et les problèmes quotidiens rendent à la fois très onéreux les recours de plus en plus fréquents aux services d'outsourcing et affectent l'efficacité du travail. Pour l'instant, une personne à plein temps suffira à accomplir cette fonction. Comme il s'agit d'une tâche transversale touchant l'ensemble des services de l'administration, il a été décidé de la placer sous l'administration générale, dans le dicastère de la Syndicature et sous la responsabilité directe du Secrétaire communal.

Chaque ancien Conseiller communal garde son dicastère dont, pour certains, la titulature a changé, afin de mieux correspondre à la réalité. Les mutations touchent les dicastères suivants :

Instruction publique: on y a rajouté les bibliothèques communale et sco-

laires, la médecine dentaire et scolaire ainsi que la ludothèque;

Affaires sociales et Office

communal du travail: sa titulature est devenue Santé, Social et Curatelles; on y a ajouté le Réseau Santé Sarine (RSS), nouvelle association intercommunale qui remplace l'ancienne Association des Communes de la Sarine pour les Services Médico-Sociaux, sous l'angle des soins à domicile, de l'aide familiale et des ambulances;

Prestations à la population: ce dicastère s'appelle maintenant Générations, Intégration et Animation; il reprend, outre ses anciennes tâches, l'animation et l'intégration des migrants; il occupe aussi une place du Réseau Santé Sarine RSS;

Service des Eaux, Energies, Cadastres et Services extérieurs:

il reprend son ancienne titulature d'avant la législature 2011 (Eaux, Energie, Cadastres) et cède les services extérieurs;

Patrimoine communal et Constructions, Infrastructures culturelles et Sports: ce dicastère est celui qui a le plus changé: il est devenu – comme avant 2011 – le dicastère des Services extérieurs, Culture et Sports; il est amputé des bâtiments communaux, de la police des constructions et des infrastructures culturelles;

Culture, Intégration, Prévention, Police: ce dicastère n'existe plus en tant que tel et les éléments qui le composaient ont été refondus dans les divers autres dicastères, à savoir: la culture dans les services extérieurs, l'intégration, la prévention et l'animation dans les Générations, Intégration et Animation, tandis que la police a été intégralement rattachée à la Syndicature qui, jusqu'ici, s'en occupait à titre accessoire.

Editorial



Le nouveau Conseiller communal, Monsieur Thomas Marthaler, a hérité du dicastère Patrimoine et Constructions. Il comprend la Conception directrice, les Bâtiments communaux, les Infrastructures culturelles, la Police des constructions ainsi que les Forêts (qui étaient jusqu'ici dans les Affaires sociales) et l'Agriculture (antérieurement dans la Syndicature).

Le nouveau visage du Conseil communal étant à présent connu, des défis de taille nous attendent pour cette nouvelle législature. Outre les problèmes liés à la 3° réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), dont les retombées sur les finances de la Commune seront très importantes, il faudra faire face à la fusion des communes du Centre cantonal, actuellement en discussion au Grand Conseil, au Plan cantonal d'aménagement du territoire, en veillant à ce que les surfaces de développement de Villars-sur-Glâne, comprises dans le PA3 de l'Agglo, soient sauvegardées, au maintien de la place qu'occupe notre commune au sein du Canton et à d'autres problé-

matiques (social, chômage, économie, santé, grand âge, enfance, etc.) tout en assurant la bonne qualité de vie de notre Ville.

C'est donc résolument motivé et avec détermination que le Conseil communal de la volée 2016-2021 aborde cette législature et se réjouit de servir la Commune pour les 5 années à venir avec l'aide et la confiance de la population. Merci à vous tous, les habitants de Villars-sur-Glâne, de votre soutien.

Erika Schnyder, Syndique

Le nouveau Conseil communal 2016-2021



Debout, de gauche à droite:

Bruno Marmier, Thomas Marthaler, Pierre-Emmanuel Carrel, Marco Aurelio Andina, Olivier Carrel, Benjamin Gasser

Assis, de gauche à droite:

Nicolas Bapst, Vice-Syndic, Erika Schnyder, Syndique, Caroline Dénervaud

Répartition des dicastères:

- Administration, économie et informatique
- Finances
- Instruction publique
- Santé, social et curatelles
- Générations, intégration et animation
- Patrimoine et constructions
- Services extérieurs, culture et sports
- Aménagement, environnement et mobilité
- Eaux, énergies et cadastres

Erika Schnyder, Syndique, Suppléant Nicolas Bapst

Olivier Carrel, Suppléant Thomas Marthaler

Caroline Dénervaud, Suppléant Benjamin Gasser

Benjamin Gasser, Suppléant Erika Schnyder

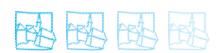
Marco Aurelio Andina, Suppléant Caroline Dénervaud

Thomas Marthaler, Suppléant Pierre-Emmanuel Carrel

Pierre-Emmanuel Carrel, Suppléant Marco Aurelio Andina

Bruno Marmier, Suppléant Olivier Carrel

Nicolas Bapst, Vice-Syndic, Suppléant Bruno Marmier



Politique communale

Conseil général du 4 février 2016

Lors de sa séance du 4 février, le Conseil général a :

- Accordé un crédit de Fr. 14'870'000.-- pour l'achat d'un bâtiment administratif sis sur la parcelle 3112 du RF de Villars-sur-Glâne (route du Petit-Moncor 1b) et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense;
- Accepté l'échange avec soulte de l'article 3311 du RF de Villars-sur-Glâne contre l'article 3306 du RF de Villars-sur-Glâne;
- Accordé un crédit complémentaire de Fr. 5'288'988.-- TTC relatif à la réhabilitation de l'école de Cormanon et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense;
- Accordé un crédit de Fr. 110'000.-- TTC destiné à l'aménagement d'une place de détente et d'un trottoir provisoire à la route du Petit-Moncor et autorisé le recours à l'emprunt pour couvrir cette dépense;
- Accepté la répartition des frais d'équipement du «Vallon de Villars» liant le propriétaire des articles du RF 4129 et 4389 et la Commune de Villars-sur-Glâne.

En 2016, le Conseil général se réunira aux dates suivantes: 2 juin, 29 septembre et 14 décembre. Rappelons que ces séances sont publiques et ont lieu à La Grange à 19h30. L'ordre du jour peut être téléchargé sur notre site www.villars-surglane.ch.

Informations



Rappel de quelques notions, bases légales et règles de bon voisinage

Les distances à respecter par les éléments de végétation sont définies par les dispositions légales suivantes:

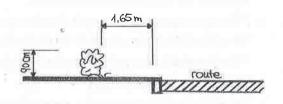
- la loi sur les routes (LR), du 15 décembre 1967;
- la loi d'application du code civil suisse (LACC), du 10 février 2012
- le règlement communal d'urbanisme (RCU), mis à l'enquête en mai 2014

LOI SUR LES ROUTES (LR)

A. Murs, clôtures, plantations

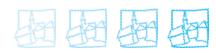
Art. 94 2. Haies vives

¹ Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.



² Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.

³ Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.



Art. 95 3. Arbres

Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

LOI D'APPLICATION DU CODE CIVIL SUISSE (LACC)

Art. 44 Restrictions dans les plantations – CCS 687, 688

a) Champ d'application

- ¹ Les restrictions dans les plantations s'appliquent aux plantations volontaires ainsi qu'à celles qui ont crû spontanément.
- ² Elles ne s'appliquent pas aux plantations situées au bord des forêts, des ravins et sur la limite de deux pâturages alpestres. Les dispositions sur les clôtures sont en outre réservées.
- ³ Les dispositions du droit public sont réservées.

Art. 45 b) Distance et hauteur

- ¹ La hauteur des plantations, tels les arbres, arbustes et buissons, situées à moins de 10 mètres de la ligne séparative doit être inférieure au double de la distance séparant la ligne séparative du lieu d'implantation des végétaux.
- ² Lorsque le fonds voisin est une vigne, les plantations doivent être d'une hauteur inférieure à la distance séparant ledit fonds du lieu de leur implantation.
- ³ La distance se calcule du centre du pied de la plante perpendiculairement au point de la ligne séparative le plus rapproché. Lorsque la plantation est située sur un terrain en pente, le niveau déterminant pour le calcul de la hauteur autorisée est celui du terrain en limite.

Art. 46 c) Coupe et suppression des plantations

Le ou la propriétaire du fonds voisin peut exiger la coupe ou, lorsque les circonstances le justifient, la suppression des plantations qui ne respectent pas les règles fixées à l'article 45, à moins que celles-ci n'aient été plantées depuis plus de vingt ans.

Art. 47 d) Branches

- ¹ Le ou la propriétaire d'un fonds peut exiger que les branches d'arbres fruitiers qui avancent sur son fonds et lui portent préjudice soient coupées à une hauteur de 4,50 m du sol. Il ou elle peut couper les branches et exiger le paiement du travail si, après réclamation, le ou la propriétaire des arbres ne les a pas coupées dans un délai convenable.
- ² Les arbres ou branches coupés, arrachés ou brisés par le vent et projetés sur le fonds voisin doivent, sur demande, être enlevés incessamment par le ou la propriétaire des arbres, à défaut de quoi le ou la propriétaire du fonds voisin peut évacuer les branches et exiger le paiement du travail.

Art. 48 e) Arbres mitoyens

- ¹ Les arbres sur la ligne séparative appartiennent aux deux propriétaires, dans la proportion selon laquelle le tronc empiète sur l'un et l'autre des fonds.
- ² Chaque copropriétaire peut requérir que ces arbres soient abattus. Les dispositions de la législation en matière de protection de la nature et du paysage sont réservées.
- ³ L'arbre abattu est partagé entre les copropriétaires dans la proportion de leur droit.



Art. 58 b) Haies vives

- ¹ A moins d'entente entre les propriétaires voisins, la haie vive n'est plantée qu'à 60 cm de la ligne séparative des fonds. Si elle doit servir de clôture entre deux pâturages, elle peut être plantée dans l'alignement des bornes.
- ² La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou, si la haie sépare deux pâturages, tous les quatre ans.
- ³ Le voisin ou la voisine a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.
- ⁴ La législation sur les routes demeure réservée pour les haies vives qui bordent les routes publiques.

Art. 88 c) Plantations existantes

- ¹ Les plantations effectuées en conformité avec les règles de l'article 232 de la loi du 22 novembre 1911 d'application du code civil suisse pour le canton de Fribourg demeurent régies par l'ancien droit.
- ² Les plantations effectuées en violation des règles de l'article 232 précité sont régies par la présente loi. La suppression ou la coupe des arbres ou plantes ne peut toutefois être exigée lorsque les plantations ont été effectuées au moins dix ans avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

Art. 232 (loi du 22 novembre 1911 d'application du code civil suisse pour le canton de Fribourg)

- ¹ Les arbres de haute futaie qui ne sont pas des arbres fruitiers, les noyers et les châtaigniers ne peuvent être plantés à moins de 6 m; les autres arbres fruitiers, si ce n'est en espalier, ainsi que les arbres forestiers de taillis soumis à une coupe périodique de dix ans, à moins de 3 m; les arbres soumis à une coupe périodique de quatre ans ou plus, tels que saules, peupliers, bouleaux et autres, à moins de 60 cm de la ligne séparative de deux fonds.
- ² Ces prescriptions ne s'appliquent pas aux arbres situés au bord des forêts, des côtes, des ravins et sur la limite de deux pâturages alpestres.
- ³ Si le fonds voisin est une vigne, les arbres de haute futaie qui ne sont pas des arbres fruitiers, les noyers et les châtaigniers ne peuvent être plantés qu'à 12 m, les autres arbres fruitiers et les arbres de taillis jusqu'à 6 m de la limite.

RÈGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME (RCU)

Art. 14 Mesures de protection et d'aménagement du site paysager

- ¹ Les éléments caractéristiques du paysage et les objets naturels sont protégés. Ils doivent être sauvegardés, entretenus et mis en valeur. Rien ne doit être entrepris sans l'autorisation écrite du Conseil communal qui tiendra compte du plan d'affectation des zones et du plan directeur communal et le cas échéant prendra l'avis du responsable pour la protection de la nature et du paysage.
- ² Les haies, les surfaces boisées, les groupes d'arbres, les vergers, les allées ou rangées d'arbres, les arbres isolés ainsi que la végétation riveraine mentionnés au PAZ doivent être conservés en l'état actuel (étendue, répartition, diversité), entretenus et remplacés ou complétés le cas échéant.
- ³ Hors de la zone à bâtir, tous les boisements hors-forêt adaptés aux conditions locales et qui revêtent un intérêt écologique ou paysager sont protégés.
- ⁴ L'abattage ou la coupe rase est interdit. Toutefois le Conseil communal peut déroger à cette règle dans les cas suivants:
 - lorsqu'un arbre est malade ou présente un danger pour les hommes et les biens
 - lors de la coupe périodique des haies, si cela s'avère nécessaire pour la mise en valeur du site;
 - en cas de construction d'ouvrage impossible à réaliser autrement;
 - dans tous les cas, le propriétaire pourvoit au remplacement des objets protégés selon les instructions du Conseil communal.



⁵ Les demandes de dérogations à une disposition de protection d'un boisement hors-forêt en lien ou sans lien avec un dossier de construction devront s'effectuer conformément à l'art. 20 LPNat.

Art. 55 Arborisation

Pour des raisons d'intégration au paysage, les essences indigènes sont obligatoires (cf. liste de l'annexe 6).

La plantation des espèces, citées dans l'arrêté du 12 juin 2001 instituant des mesures de lutte contre le feu bactérien, est interdite sur tout le territoire communal.

Les essences envahissantes définies dans la liste mentionnée en annexe 7 sont interdites (laurier-cerise, sumac, renouée du japon, buddleia de David, Robinier faux acacia, etc.).

Les enclos réalisés au moyen de haies devront s'inspirer d'une haie basse naturelle à plusieurs essences. Les objectifs de la Conception directrice des espaces publics doivent être pris en compte.

L'emplacement des arbres doit figurer sur le dossier de mise à l'enquête. Les arbres doivent être plantés à la première saison favorable qui suit l'achèvement de la construction.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES DISPOSITIONS

Type de plantation / aménagement	Distances par rapport aux <u>fonds privés</u>		Base légale
arbres, arbustes, buissons	hauteur des plantations à moins de 10.00 m de la limite du fonds voisin	inférieure au double de la distance	45 LACC
arbres fruitiers	hauteur maximale des branches sur fonds voisin		47 LACC
haies vives	distance minimale aux limites privées ¹	0.60 m	58 LACC
haies vives	hauteur maximale entre parcelles (après la tonte, effectuée au moins tous les 2 ans)	1.20 m	58 LACC
	Distances parrapportaux <u>routes publiques</u>		
arbres	distance minimale au bord de la chaussée	5.00 m	95 LR
arbres	hauteur minimale des branches au-dessus de la chaussée	5.00 m	95 LR
distance minimale des branches par rapport au bord de la chaussée		1.65 m	94 LR
haies vives	hauteur maximale par rapport au niveau de la chaussée	0.90 m	94 LR

¹ sauf entente entre propriétaires voisins





	For	êts-Sa	rine	Bulletin de comr	mande de l	bois de feu 2	2016-2017
	Forêts-S A retourner à : Route de 1725 Pos						
				e Grangeneuve 19		fax: 026 305 56 5	
			1725 F08	sieux		courriel : jean-pa TVA 8% compris	
Non	n:			Prénom:		TVA 6 % Compris	
Rue	: :			Localité:		Commande mini	mum 1 stère
Port	table:			Tél. privé/prof.:			
Date	e:			Signature:			
	L'équ	uipe forest	ière vous _l	préparera volontiers les as	sortiments d	e bois de feu su	ıivants :
Q	uantité	Longueur	As	sortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
	stères	1 m	Bois de feu	feuillus en quartier, vert	90.00	Facultative	
	stères	1 m	Bois de feu	résineux, en quartier, vert	70.00	Facultative	
	stères	4 - 6 m	Bois de feu	feuillus long, vert, min. 3 st.	50.00	Sur demande	
	stères	4 - 6 m	Bois de feu	résineux long, vert, min. 3 st.	40.00	Sur demande	
	stères	1 m	Bois de feu	feuillus sec	110.00	Livraison obligatoire	
	stères	1 m	Bois de feu	résineux, sec	90.00	Livraison obligatoire	
	stères	33 cm	Bois de feu	feuillus sec	145.00	Livraison obligatoire	
	stères	33 cm	Bois de feu	résineux sec	125.00	Livraison obligatoire	
	Total stèr	es	Total de la	valeur du bois TTC			
				Forfait pour livraison	à domicile		
	Qua	ntité comma	andée	Forfait en CHF pour la livraison			Livraison en CHF
		1 stère		55.00			
	2 stères 3 stères		65.00 75.00				
	4 stères		120.00				
	5 stères			130.00			
	6 stères			140.00			
	7 stères			160.00			
		8 stères 9 stères		170.00 180.00			
	dès 10 stères sur demande, livraison par camion, en régie					en régie	
		Total valeur du bois et forfait de livraison à domicile TTC					

Délai de livraison après la commande:

de septembre à avril: 2 semaines

de mai à août: 4 semaines

Conditions de livraison:

Payement net à 30 jours

Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile

Les forfaits de livraison ne sont valables que dans les communes membres de Forêts-Sarine

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter: Jean-Paul Borne, forestier, tél: 079 606 35 37 / 026 305 56 52

Autres produits sur commande : feux finlandais, bois d'allumage, tables, bancs, copeaux, etc. **Autres prestations**: coupe de bois, élaguage, taille de haies, abattages spéciaux, etc.



JPB / JG 12 avril 2016











Chancellerie d'Etat CHA Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48 www.fr.ch/cha

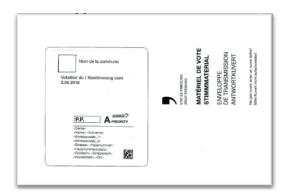
Information (avril 2016)

Votations et élections: dès le 1^{er} avril 2016 Nouvelle enveloppe-réponse et certificat de capacité civique

Des modifications de la loi sur l'exercice des droits politiques entrent en vigueur le 1^{er} avril 2016. Les enveloppes de vote qui font office de certificat de capacité civique, telles que nous les connaissons, ne sont plus acceptées par la Poste. Les électeurs se trouveront avec deux changements importants:

Nouvelle enveloppe de transmission

L'enveloppe de transmission contient : le certificat de capacité civique et le matériel de vote





Nouveau certificat de capacité civique

Il se présentera sur la forme d'une feuille A4 (voir exemple) qui parviendra dans l'enveloppe de transmission.

Vote anticipé (par dépôt ou par correspondance): comment procéder?

Le certificat de capacité civique doit être signé et placé dans l'enveloppe de transmission.

La signature ainsi que le nom et le code barre doivent impérativement être visibles dans la fenêtre de l'enveloppe de transmission comme dans l'exemple suivant :









Fribourg / Freiburg

Certificat de capacité civique **Stimmrechtsausweis**

CH-FR-CO

Votation du / Abstimmung vom 05.06.2016

Numéro ou code-barres Muster Hans

Déclaration: / Erklärung:

Je vote par correspondance / Ich stimme brieflich ab

(Signature / Unterschrift)

Prière d'affranchir l'enveloppe en cas de dépôt à la poste Bei Versand durch die Post, bitte frankieren

CH-1700 Fribourg / Freiburg Poste CH SA

Monsieur Muster Hans Musterstrasse 111 1700 Fribourg



Bureau électoral de la commune de Fribourg Stimmbüro der Gemeinde Freiburg Place de l'Hôtel-de-Ville 3 1700 Fribourg / Freiburg



Vote par correspondance

- Veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué.
- Veuillez introduire dans l' / les enveloppe (s) le / les bulletin (s) de vote
- Mettez le certificat de capacité civique et l' / les enveloppe (s) de vote dans l'enveloppe-réponse.
- Contrôlez si l'adresse de renvoi apparaît dans la fenêtre.
- L'enveloppe-réponse doit être postée de manière à parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin, soit déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville de Fribourg jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17h. Dès vendredi 17h et au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin à 9h, elle peut être introduite dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville de Fribourg.

Vote personnel

Celui ou celle qui désire exercer personnellement son droit de vote se présente au bureau de vote durant les heures d'ouverture ci-dessous, muni(e) de son certificat de capacité civique.

Ouverture - Bureau de vote de la Ville de Fribourg, rue des Chanoines 1

samedi 10h - 12h dimanche 10h - 12h

En vertu de l'article 282 CP, celui qui, sans en avoir le droit, aura pris part à une élection ou une votation sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Briefliche Stimmabgabe

- Bitte unterschreiben Sie eigenhändig im vorgesehenen Kästchen.
- Legen Sie den oder die Stimmzettel in den Umschlag oder die Umschläge.
- Legen Sie den Stimmrechtsausweis und das verschlossene Stimmkuvert oder die verschlossenen Stimmkuverts in das Antwortkuvert.
- Kontrollieren Sie, ob im Adressfenster die Rücksendeadresse erscheint
- Bei vorzeitiger Stimmabgabe dient dieses Kuvert als Antwortkuvert und muss rechtzeitig der Post übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Stimmbüro eintrifft. Es kann auch bis Freitag vor dem Urnengang um 17 Uhr direkt beim Stadthaus Freiburg abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntag 9 Uhr muss es dann in den Briefkasten des Stadthauses Freiburg eingeworfen werden.

Persönliche Stimmabgabe

Wenn Sie ihre Stimme persönlich abgeben wollen, suchen Sie während der folgenden Öffnungszeiten mit dem Stimmrechtsausweis das Wahllokal auf.

Öffnungszeiten - Stimmbüro der Stadt Freiburg, Chorherrengasse 1

10-12 Uhr Samstag 10-12 Uhr Sonntag

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, wird nach Artikel 282 StGB mit Freiheitsstrafe bis zu drei Jahren oder Geldstrafe bestraft





Information sur l'eau potable

La direction des services techniques vous informe que pour l'année 2015:

Consommation 1'488'086 m3 d'eau ont été vendus, correspondant à 4'077 m³/j

Qualité hygiénique 37 analyses ont été effectuées par le laboratoire cantonal soit :

25 sur le réseau communal12 au départ des sources

- **0** sur le réseau privé

- 0 sur les sources privées

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiolo-

gique et chimique de l'eau.

Qualité chimique Dureté moyenne de l'eau dans le réseau: 28.0° fH (assez dure), tenir compte de

cette valeur pour le dosage des produits à lessive.

Nitrates: 5-15 mg de nitrates par litre.

Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg de nitrates par litre.

Origine de l'eau 19% Proviennent des captages de Prouvin et Pont-Neuf, propriété de la commune de

Villars-sur-Glâne (eaux souterraines).

Eaux non traitées.

16% Proviennent des eaux excédentaires du GABG (groupement d'adduction d'eau

du bas Gibloux) et de la Commune de Farvagny (eaux souterraines).

Eaux non traitées.

65% Proviennent du Consortium de la Ville de Fribourg et des Communes voisines. Il

s'agit de 80% d'eau des sources de la Tuffière à Corpataux et de 20% d'eau du

lac de la Gruyère.

L'eau des sources de la Tuffière subit un traitement préventif par une installation

UV (Ultraviolet).

L'eau du lac subit des traitements multiples : filtres à sable, ozonation, charbon

actif, désinfection finale au bioxyde de chlore.

Autres caractéristiques Température de l'eau: env. 12° C

Goût: neutre et agréable

Informations complémentaires: http://www.qualitedeleau.ch

Personnes de contact SINEF SA Services techniques

Resp. M. Laurent Barras Resp. M. Sylvain Zehnder

tél. 026 / 350 11 60 026 / 408 32 00 heure de bureau Urgence 24h / 24h technique@villars-sur-glane.ch







Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF

La Fondation regroupe les structures d'accueil extrascolaire (AES), le groupe-jeux, ainsi que les crèches Arc-en-Ciel et Les Dauphins. Les divers AES sont ouverts aux enfants scolarisés et les accueillent quotidiennement. Cependant une ouverture n'est possible que si 5 enfants sont inscrits à une plage horaire. Les mardis et jeudis matin à Villars-Vert, le groupe-jeux offre une animation pour les enfants allophones et non scolarisés dès 3 ans.

L'administration de la FAEF est située à la route de la Berra 2 (école de Cormanon) et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions lors de votre visite ou par téléphone au 026 408 33 22.

Horaires de permanence:

Lundi et vendredi de 9h à 11h

Mercredi de 13h30 à 15h30

En dehors de cet horaire, il est possible de nous contacter via notre adresse secretariat@faef-vsg.ch.

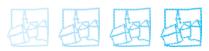
Crèches Arc-en-Ciel et Les Dauphins: vous pouvez obtenir les informations y relatives auprès des crèches, sur www.faef-vsg.ch ou auprès du secrétariat FAEF.

AES rentrée scolaire 2016-2017: Toutes les familles, ayant un enfant débutant sa scolarité (1H), ont reçu un dossier d'inscription. Si vous souhaitez inscrire votre enfant scolarisé de 2H à 8H, vous trouverez les documents nécessaires sur le site www.faef-vsg.ch ou auprès du secrétariat FAEF. Veuillez prendre note de la modification des tarifs d'accueil extrascolaire pour la rentrée 2016. En effet, c'est avec plaisir que nous vous informons que le Conseil communal a validé une baisse des tarifs.

AES-vacances 2016: suite au succès de l'AES-vacances 2015, le Conseil de Fondation a accepté de pérenniser cette offre et d'ouvrir l'accueil 5 semaines durant les vacances scolaires de l'année 2016. Pour cette année encore, seuls les enfants fréquentant habituellement l'accueil extrascolaire peuvent y participer. Il est à relever que les enfants inscrits pour la première fois à la rentrée scolaire 16-17, peuvent participer à l'AES-vacances « semaine 4 » et « semaine 5 ».

	Semaines d'ouverture		Délais d'inscription
Semaine de Pâques	Semaine 1	4 au 8 avril 2016	29 février 2016
Semaine été	Semaine 2	11 au 15 juillet 2016	16 mai 2016
Semaine été	Semaine 3	18 au 22 juillet 2016	16 mai 2016
Semaine été	Semaine 4	22 au 24 août 2016	16 mai 2016
Semaine automne	Semaine 5	24 au 28 octobre 2016	31 août 2016

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous trouverez les documents nécessaires sur le site de www.faef-vsg.ch ou auprès du secrétariat FAEF.



Nouveau guichet en ligne

La commune de Villars-sur-Glâne lance son nouveau guichet en ligne. Depuis le 1er avril, les citoyens de la Commune peuvent annoncer leur arrivée, départ ou changement d'adresse, ainsi que commander des attestations directement en ligne, en accédant à l'espace réservé à cet effet sur le site Internet www.villars-sur-glane.ch.

Cette nouvelle possibilité est inédite par son concept et est l'une des premières en Suisse par rapport à la technologie utilisée, basée complétement sur Internet. Les citoyens peuvent, dès à présent, communiquer avec la commune à toute heure du jour ou de la nuit, payer directement leurs prestations et les recevoir à domicile sans devoir passer à l'administration communale.

«La commune de Villars-sur-Glâne, en choisissant la solution développée par l'entreprise Djeser, peut enfin proposer des prestations simples, rapides et de haute qualité à ses citoyens», mentionne Laura Pittet, préposée au contrôle des habitants.

Djeser, spécialisée dans la création et l'optimisation de formulaires et processus, a réalisé cette application en utilisant la plateforme développée par l'entreprise Jway dont elle est partenaire. Attendues depuis longtemps de la part des citoyens, ces nouvelles prestations ont immédiatement suscité un vif intérêt. Dès sa mise en ligne, plusieurs annonces et commandes ont été établies par les citoyens. Après cette première expérience, d'autres prestations sous la même forme devraient voir le jour afin de rendre le guichet en ligne de la commune de Villars-sur-Glâne encore plus attractif.

Passeport vacances 2016

Le passeport vacances 2016 aura lieu du 11 juillet au 7 août. Il est ouvert aux enfants dès 7 ans révolus et jusqu'à 16 ans.

Il sera, comme d'habitude, en vente à la réception de l'administration communale, rue du Centre 2, **dès le 3 juin 2016**, au prix de Fr. 25.– (gratuit dès le 3^e enfant). **Prière de vous munir d'une photo.**

Attention:

Cette année, les **inscriptions** aux activités se feront uniquement **par internet** dès le 11 juin et jusqu'au 25 juin (voir les instructions dans le Passeport vacances ou www.passeport-vacances-fribourg.ch)!

Ludothèque

Dans le cadre de l'agrandissement de la Résidence Les Martinets, des travaux seront entrepris dans le local de la ludothèque. Celle-ci- sera fermée

du lundi 23 mai au mardi 13 septembre 2016

Les abonnements seront prolongés et tous les jeux devront être rentrés au plus tard le **13 mai 2016**.

Merci de votre compréhension!

Piscine de la Motta

La piscine de la Motta ouvrira ses portes le jeudi 5 mai.

Comme les années passées, les habitants de Villars-sur-Glâne peuvent acheter des abonnements «famille» auprès de la réception de l'administration communale, rue du Centre 2, pour le prix de **Fr. 200.**—.



Pour obtenir un tel abonnement, quelques conditions doivent être remplies:

- la famille doit être domiciliée dans notre commune;
- tous les membres de la famille doivent habiter sous le même toit;
- seuls les enfants jusqu'à 18 ans peuvent être pris en considération.

Prière de vous munir d'une photo passeport de chacun des bénéficiaires.

图图图图

Plaisir de lire

Bibliothèque de Villars-sur-Glâne



Tout commence par la disparition du petit Rémi dans une ville provinciale où tout le monde se connaît. Totalement inexplicable, elle est survenue en pleine après-midi et demeurera un mystère. Personne n'a rien vu, sauf Antoine, son voisin âgé de 12 ans occupé par la construction d'une cabane dans les bois. Mais Antoine ne veut pas parler et il dissimulera toute sa vie un secret trop lourd à porter. Accident, fugue, meurtre, enlèvement, chacun ira de son explication. Très vite les passions se déchaînent et la bassesse humaine refait surface.

Ce livre ne se lâche pas une fois commencé, le suspense y est constant. Quant à l'aisance de Lemaitre à dresser des portraits vivants de ses personnages et de décrire la simple humanité, mélange de mesquineries et de grandeurs, elle est absolument remarquable.

Ed. Albin Michel

Pierre Lemaitre a reçu le Goncourt en 2013 pour son roman « Au revoir là-haut » qui était déjà impressionnant par son rythme et sa maîtrise. Il revient cette fois avec un roman hybride à mi-chemin entre le roman policier et la comédie de mœurs balzacienne. Un chef-d'œuvre qui sera à coup sûr un des phénomènes littéraires de 2016.

Citation tirée du livre :

« Mme Courtin était née ici, c'est ici qu'elle avait grandi et vécu, dans la ville étriquée où chacun est observé par celui qu'il observe, dans laquelle l'opinion d'autrui est un poids écrasant. Mme Courtin faisait, en toutes choses, ce qui devait se faire, simplement parce que c'était ce que, autour d'elle, tout le monde faisait. »





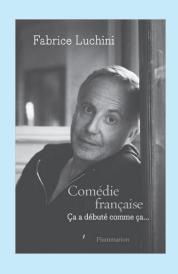
Fabrice Luchini Comédie française

Incontournable en ce début 2016, l'autobiographie de l'immense comédien : Fabrice Luchini.

Langage simple, phrases qui touchent, poésie et profondeur, Fabrice se raconte, nous parle de

Ed. Flammarion

ses débuts rocambolesques tout en profitant au passage de nous faire partager sa passion des grands textes et des grands écrivains avec le verbe et l'humour qu'on lui connaît. C'est suffisamment fort, pour n'avoir pas besoin d'en dire plus...



Plaisir de lire









Emma Hooper Etta et Otto (et Russell et James)

Ed. Les Escales

Qu'est-ce qui pousse Etta, dynamique octogénaire, à quitter sa ferme du Saskatchewan et à marcher 3'200 kilomètres jusqu'à l'océan ? Elle n'a rien expliqué et a juste promis « d'essayer de ne pas oublier de rentrer». Veut-elle réellement aller voir à quoi ressemble la mer comme elle le laisse entendre? Ou ressent-elle le besoin d'accomplir une fois son propre destin sans que le monde extérieur interfère dans ses choix? Depuis la fin de la première guerre mondiale, elle est mariée à Otto et a semblé jusqu'ici vivre un amour parfait. Otto, lui, a fait la guerre comme tous les jeunes gens de son village. Etta était leur jeune institutrice et elle les avait tous vus partir un après l'autre jusqu'à la fermeture définitive de l'école. Otto est le seul à être revenu... Au fil du périple d'Etta, on découvre leur vraie histoire!

Ce beau roman, qui est avant tout une grande histoire d'amour sur fond de tragédie humaine, se lit avec un vrai plaisir et sait surprendre son lecteur.

On y parle de la vieillesse et de la mémoire, de l'amitié et de l'amour, de la difficulté et surtout de l'attente nécessaire à réaliser ses rêves. Même si le sens profond du récit peut échapper parfois, ce premier roman brille incontestablement par son originalité dans un paysage éditorial qui, souvent, en manque furieusement.

Citation tirée du livre:

«Il y a bien d'autres façons d'être vieux, adulte, que le temps. Des tas d'autres façons.»



Olivier Bourdeaut En attendant Bojangles

Tout le monde en parle, et c'est à juste titre! «En attendant Bojangles» est un petit chef-d'œuvre! Humour, tendresse, tragédie, tout y est.

C'est l'histoire d'un homme et d'une femme aux caractères excentriques, à l'esprit brillant.

Ils s'aiment à la folie, littéralement! Ensemble, ils se lancent dans des entreprises toutes plus extravagantes les unes que les autres et c'est avec un certain panache qu'ils le font. Un rien les pousse à abandonner leurs occupations séance tenante pour se mettre à danser frénétiquement, plus spécialement le fameux standard de Nina Simone «Mr Bojangles».

Ed. Finitudes

Au fil des pages, la comédie douceamère de la vie se joue tambour battant. Le regard autant naïf qu'admiratif d'un enfant observe la scène, pendant que les parents insouciants, continuent leur valse folle!

Rires et larmes finissent par se mélanger en une fête grandiose... et il s'avère difficile de ne pas y mêler les nôtres.

Citation tirée du livre:

«Pour que mon écriture aille dans le bon sens, la maîtresse m'a fait envoyer chez une dame qui redressait les lettres sans jamais les toucher et qui, sans outil, savait les bricoler pour les remettre à l'endroit.»







Ecole maternelle - Coffret magique 2 à 4 ans

Si vous désirez socialiser votre enfant avant son entrée à l'école enfantine, le «Coffret Magique» propose un programme complet d'activités adaptées à son âge. Ainsi, il découvrira en douceur le monde ludique et créatif de l'école maternelle. Le groupe d'apprentissage du «Français par le jeu» (dès 3 ans) permettra aux non francophones de progresser en jouant avec d'autres enfants.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre. Toutes les informations, les horaires à la carte et le bulletin d'inscription figurent sur notre site internet: www.coffret-magique.ch
Nous vous invitons à nous rendre visite lors de notre

PORTE OUVERTE: SAMEDI 11 JUIN DE 9H A 11H30

Au «Coffret Magique» - Cormanon - Impasse Fin Derrey 12 - Villars-sur-Glâne - 026/401.02.51 www.coffret-magique.ch

Administration communale de Villars-sur-Glâne

Rue du Centre 2, 1752 Villars-sur-Glâne Ouvert les jours ouvrables de 08h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00

Exposition peinture
INES VIGNOLO
«En couleurs»

du 26 mai au 7 juillet 2016





L'Ecole des Rochettes – un paradis pour la biodiversité

L'Ecole des Rochettes abrite en son sein un concierge passionné, M. Roger Despont, amoureux de la nature et très soucieux de la transmission, aux générations futures, d'un patrimoine animalier et végétal de qualité. Son vœu le plus cher est que les habitantes et habitants de Villarssur-Glâne aient l'opportunité d'admirer de nombreux oiseaux qui nichent autour de l'école et d'y rencontrer d'autres animaux.

Grand observateur des oiseaux, M. Despont a constaté que ceux-ci étaient moins nombreux qu'à l'Ecole de Cormanon où il travaillait précédemment. Là-bas, grâce à un environnement favorable composé de haies et d'arbres à hautes tiges, plus de trente espèces d'oiseaux différentes étaient présentes sur le site.

Notre concierge a donc fabriqué, avec des matériaux de récupération, et installé autour de l'école près de trente points favorables à la biodiversité. Pour les découvrir, il faut lever les yeux vers la cime des arbres, ou alors explorer du regard les talus et les futaies.

Si vous êtes bien attentifs, vous allez apercevoir ici ou là près d'une quinzaine de nichoirs accrochés dans les arbres. En fonction de la taille de l'hôte désiré, la forme du nichoir et le trou d'entrée sont différents:

- pour les mésanges bleues, les mésanges noires et les mésanges nonnettes le trou aura un diamètre de 26 mm;
- pour la mésange charbonnière, le moineau friquet et le gobemouche noir, le diamètre du trou sera de 30 mm;

 pour le moineau domestique et la sittelle torchepot, il atteindra 32 mm, et 45 mm pour l'étourneau sansonnet.

Lors de l'installation d'un nichoir pour mésange bleue, un matin à 8h00, notre concierge passionné a eu la joie de constater qu'avant midi, un locataire avait déjà pris possession des lieux!

D'autres aménagements naturels ont également été disposés sur le site :

- des petits amas de cailloux fournissent le gite et le couvert (araignées et insectes) pour des lézards qui, comble du luxe, peuvent profiter de magnifiques cailloux plats pour se dorer au soleil!
- des portions de gros troncs, de chêne ou de sapin noir, récupérées lors de l'abattage d'arbres environnants et percés d'une multitude de trous, font office d'hôtel à insectes, tout comme de petites constructions en bois de récupération remplies de branches;
- des fagots de bois, accrochés aux arbres, accueillent également des insectes, spécialement des abeilles sauvages;
- des tas de branches, disposés ici où là, servent d'abris pour les oiseaux qui nichent au sol: rougegorge,

- mésange noire, bruant jaune, pouillot véloce, grimpereau des jardins, troglodyte mignon tout en protégeant leur progéniture des attaques des chats;
- un amas de branchages a pour habitant un hérisson;
- des nichoirs à chauves-souris ont également été placés sur la toiture et sous les avants-toits.

Tous ces gestes simples, mais efficaces, nous montrent qu'il est possible de garder et d'attirer, même en milieu urbain, des oiseaux et des petits animaux. Avec les bacs de jardin, où nos élèves font pousser quelques légumes et plantes aromatiques, l'Ecole des Rochettes est en passe de devenir un modèle d'écologie urbaine.

Le Conseil communal, les élèves et les enseignantes et enseignants de l'Ecole des Rochettes, ainsi que les habitantes et les habitants de Villars-sur-Glâne ne peuvent qu'exprimer leur reconnaissance à M. Despont pour le magnifique travail qu'il effectue, de manière très modeste, au profit de toute la communauté.

Caroline Dénervaud Conseillère Communale











Rouge gorge



Mésange nonette



Mésange charbonnière



Troglodyte mignon



Gobemouche











Programme 影點點Sympa 個個個個

Eté 2016

Marché aux puces de Ste-Apolline, nouveau projet!

Chaque premier samedi du mois, à Ste-Apolline, à côté de la déchetterie : marché aux puces.

Gratuit, de 9h00 à 16h00h, dès le 4 juin 2016.

Dates: 4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1er octobre, 5 novembre.

L'idée de Madame Mireille Fluri est de faire vivre ce quartier à travers un marché aux puces régulier, afin de favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants de la commune.

Venez nombreux soutenir ce projet, vendre ou acheter.

Pour toute information, pour vendre, en cas de temps incertain: Mireille Furi, 076 401 67 61

Formation des «Agents Sympas»

Cette formation est offerte par la commune à toute personne qui désire s'impliquer ou qui s'implique déjà dans la vie citoyenne de la commune.

La prochaine formation débutera en janvier 2017.

Si cette formation vous intéresse, vous pouvez déjà vous préinscrire : ramona@vsg-animation.ch ou 026 402 02 22

Bibliothèques de rue, nouveau projet!

Les bibliothèques de rue arrivent aussi à Villars-sur-Glâne!



En collaboration avec VillarSympa, nous lançons un projet pour installer plusieurs bibliothèques de rue à Villars-sur-Glâne. Nous faisons donc appel à toutes les personnes désirant aménager une bibliothèque de rue dans leur quartier. C'est très simple : on récupère ou fabrique soi-même une boîte, avec une protection contre les intempéries, on la peint, on la décore et puis on la met en place. Ainsi, les habitants auront la possibilité de prendre, donner ou échanger leurs livres et l'atmosphère conviviale du quartier sera renforcée. Alors, si vous êtes motivés à participer à ce projet avec nous, et contribuer à faire de Villars-sur-Glâne une commune encore plus sympa, contactez-nous. Des ateliers, ouverts à tous, pour la création des bibliothèques seront organisés, les dates et informations suivront.

Contact: francesca.mosar@bluewin.ch



Eté 2016

Petit déjeuner multiculturels



Ouverts à toutes les femmes domiciliées à Villars-sur-Glâne et ses environs, gratuits et sans aucun engagement.

Prochaines dates:

11 mai, 8 juin 2016 de 08h30 à 11h00 à La Grange. Information : Josy Bianchi, 078 698 08 71, josybianchi@gmail.com

Marché aux fruits et légumes des Dailles

Tous les **vendredis de 8h30 à 12h00**, du 4 mars au 2 décembre avec une pause d'été : du 22 juillet au 12 août inclus.

Stands de la région et d'ailleurs, fruits et légumes, poisson, fromages, pâtes fraîches, fruits exotiques, pâtisseries et coin café.



Nouveau! Toutes les infos sur /www.facebook.com/Marchedesdailles et sur www.villars-surglane.ch.

Rue des Platanes (zone piétonne en face de l'église). Possibilité d'accéder par train ou bus (lignes 2 et 11), plusieurs zones de parcage.

Souhaitez-vous y participer? Contactez-nous : annepilloud@bluewin.ch ou gaby_keller@hotmail.com

« Balade-Sympa avec Régine »



Balade dans la commune et ses environs (forêts, champs, village) pour celles et ceux qui désirent marcher, prendre l'air, rencontrer d'autres personnes, se détendre et se ressourcer en s'amusant. Gratuit.

Tous les jeudis (sauf durant les vacances et les jours fériés), de **14h00 à 15h30**, rendez-vous à l'entrée principale du centre commercial «Fribourg Sud » **jusqu'au 7 juillet et reprise le 25 août.** Contact: Régina Zaugg, 079 371 09 04, projet en collaboration avec Vera Condé Lateltin.

«Danse Amasanyu» Gratuit, pour tous dès 16 ans

La danse Amasanyu est un mélange de danse africaine qui reflète la «joie et le bien-être». Des mouvements simples, au rythme de la musique, renouvellent et stimulent notre corps tout en nous remplissant de joie.

Ces cours ont lieu **deux fois par mois, de 19h30 à 21h00**, jusqu'au 13 juin 2016, à la grande salle de la Grange, à Villars-sur-Glâne.

Vous pourrez aussi proposer de danser sur des musiques de vos régions ou pays, n'oubliez pas d'amener vos CD et cassettes. Dates : 9 mai, 30 mai, 6 juin, 13 juin 2016

Contact: Regina Zaugg, 079 371 09 04

Eté 2016

Le Sentier des Incroyables Comestibles - Visites guidées

Vous avez déjà entendu parler du « Sentier des Incroyables Comestible » ? Vous voulez en savoir plus ou même faire partie de ce projet communal ?

Nous vous proposons des balades didactiques (découverte des bacs aux herbes aromatiques, des jardins partagés), guidées par une Agente Sympa, Viktoryia Labunets, qui vous renseignera et vous expliquera tout au sujet de ce projet de développement durable.

Les dates: 30 avril, 11 juin, 20 août; début de la balade à 14h30 sur la Place Minérale à Cormanon. Durée 1h30. Inscription par mail victoria. labunets@gmail.com. Minimum 5 personnes par groupe.

Chaque habitant de la commune est invité à participer à ce grand projet en plantant sur ses balcons et fenêtres des plantes sauvages, comestibles et médicinales. L'occasion d'accueillir des papillons sur vos balcons et d'être partie prenante du « Sentier des Incroyables Comestibles »!

Cette année, une crèche enfantine s'est jointe au projet en impliquant les enfants au jardinage et à la cueillette des herbettes.

De plus, une Agente Sympa est en train de se former à l'apiculture afin d'installer, l'année prochaine, des ruches sur ce parcours et permettre aux écoliers et aux autres habitants de découvrir le monde extraordinaire des abeilles.

Vous êtes intéressé-e-s à participer à cette grande Aventure contactez:

Ramona Wir ramona@vsg-animation.ch, ou au 026 402 02 22.



Légendes

Sentier des incroyables comestibles

Jardins partagés

Bacs aux herbes aromatiques

Hôtel à insectes

Nichoir aux oiseaux

Nichoir à chauve-souris.



Animation

Programme des activités de l'animation



Vous trouverez très facilement des informations concernant nos activités, ainsi que les inscriptions, sur notre site interactif. www.vsg-animation.ch ou par téléphone au 026/402.02.22

Les samedis

Date	Activité	Age	Lieu de rdv	Horaire	Prix	Inscription	A prendre
30.04.16	Zoo de	Dès	Villars-Vert «Le	09h00 -	Fr. 8	OUI	Pique-nique, boisson,
	Servion	8 ans	Milieu»	17h30			habits chauds
07.05.16	Murals	Dès 11	Platy	09h30-	Gratuit	NON	Pique-nique
		ans		16h30			
14.05.16	Murals	Dès 11	Platy	09h30-	Gratuit	NON	Pique-nique
		ans		16h30			

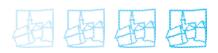
Les camps

Date	Date Activité		Lieu	Prix	Inscription
19-22.07.16	Camp à la ferme	Dès 8 ans	Tinterin	Fr. 200	OUI
15-19.08.16	Camp au bord de l'eau	Dès 9 ans	Neuchâtel	Fr. 240	OUI

Activités pendant les vacances d'été

Date	Activité	Age	Lieu de rdv	Horaire	Prix	Inscription
11- 15.07.16	Semaine d'activité d'été	Dès 7 ans	Forêt de Moncor	09h30 - 16h00	Gratuit	OUI
18.07 – 19.08. 16	Spécial été		Plus d'informations à venir sur notre site internet			





Activités régulières (toutes les semaines sauf les vacances scolaires)

Age	Activité	Lieu	Date	Heure	Prix	Inscription
Dès 7 ans	Les mercredis après-	Villars-Vert	Tous les	14h00 -	Gratuit	NON
	midi à Villars-Vert	«Le Milieu»	mercredis	16h00		
Dès 7 ans	Ateliers du mercredi	Platy	Tous les	14h00 -	Gratuit	NON
	après-midi	«Espace Jeunes»	mercredis	16h00		
Dès 7 ans	Salut les Dailles	Local de bricolage à	Tous les	16h30 -	Gratuit	NON
		la rue des Platanes	mercredis	18h00		
Dès 7 ans	Samedis goûter	Villars-Vert	2 ^{ème} samedi	13h30 -	Gratuit	NON
		«Le Milieu»	du mois	16h30		
9 – 11 ans	Cours de Hip-Hop I	Villars-Vert	Tous les	18h00 -	Gratuit	OUI (en
		«Le Milieu»	lundis	19h00		début d'année)
Dès 10 ans	Accueil du mercredi	Villars-Vert	Tous les	16h30 -	Gratuit	NON
		«Le Milieu»	mercredis	18h00		
Dès 10 ans	Jeudi Brico-couture	Villars-Vert	Tous les	16h30 -	Gratuit	NON
		«Le Milieu»	jeudis	18h00		
Dès 10 ans	Accueil du vendredi	Villars-Vert	Tous les	17h00 -	Gratuit	NON
		«Le Milieu»	vendredis	18h30		
Dès 12 ans	Sport aux Rochettes	Salle de gym des	Tous les	17h15 –	Gratuit	NON
		Rochettes	mardis	18h15		
Dès 12 ans	Cours de Hip-Hop II	Platy	Tous les	18h00 –	Gratuit	OUI (en
		«Espace Jeunes»	vendredis	19h00		début d'année)
Dès le CO	Accueil des jeunes	Villars-Vert	Tous les	19h30 –	Gratuit	NON
	adolescent-e-s	«Le Milieu»	vendredis	22h00		

Travail social de rue à Villars-sur-Glâne

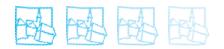
Tout au long de l'année, le travail social de rue est présent dans les milieux où se retrouvent les jeunes à travers les différents quartiers de la commune de Villars-sur-Glâne: la rue, les centres commerciaux, les parcs, les terrains de football... À pied ou avec le bus de Villars Animation, le travail de rue va à la rencontre des jeunes, principalement entre 12 et 18 ans. Un accompagnement individuel ou collectif est offert aux jeunes qui en expriment le souhait.

Lutter contre l'exclusion, l'isolement, la précarité, créer ou recréer un lien social, améliorer le bien-être, encourager l'intégration, la réduction des risques, le dialogue, sensibiliser aux comportements à risque, faire de la prévention sont, entre autres, ses principales missions.

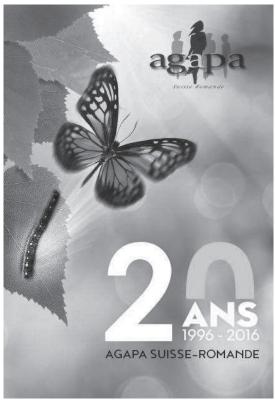
Besoin de parler de vos soucis, envie de réaliser un projet, besoin d'un coup de main ? Le travailleur de rue offre aux jeunes une écoute sans jugement et respectent l'anonymat de ceux qui le sollicitent pour les soutenir dans leurs démarches d'orientation, de réinsertion, etc.

N'hésitez donc pas à contacter Francesco par téléphone au 079/940.62.09 ou par e-mail : francesco@vsg-animation.ch.

Pendant les vacances scolaires, les animations régulières sont suspendues. Les activités proposées sont pour la plupart gratuites et offertes par la commune de Villars-sur-Glâne.







Association œuvrant auprès de personnes touchées par le deuil périnatal, la survivance ainsi que les maltraitances, négligences et abus vécus durant l'enfance, AGAPA Suisse-Romande a été créée en 1996.

Depuis, elle n'a cessé d'évoluer, de s'adapter, de se professionnaliser et de développer des prestations à l'écoute de ses bénéficiaires.

En 2016, deux membres d'honneur d'exception s'associent à cet anniversaire:

Bernard Crettaz, sociologue et ethnologue, auteur du livre *Cafés Mortels: sortir la mort du silence (2010, Labor et Fides).*



Henri Dès, auteur-compositeur-interprète connu pour son répertoire pour enfants.

"La disparition soudaine d'un petit être nous a, ce jour-là et pour longtemps, profondément remués. C'était juste 5 jours après sa naissance, suite à de longs mois d'attente et d'espoir. Il s'appelait Julien."



Mary-Jo et Henri Dès



Notre plus grande joie, c'est de pouvoir vivre cet événement avec vous, membres, amis, bénéficiaires, partenaires de réseau et donateurs d'AGAPA Suisse-Romande. C'est pourquoi, durant toute l'année 2016, nous vous invitons à partager nos différents projets:

Nouveau site internet

navigation facilitée

Film de témoignages

projections dans les différents cantons romands

Journée festive

en juin, pour l'anniversaire officiel: animations familiales

Nouveaux locaux pour le secrétariat romand

rue de Morat 18, 1700 Fribourg (dès le 01.09.16)

Cahier "ressources" deuil périnatal

destiné aux couples ayant perdu un bébé en période périnatale (sortie fin 2016)











Arrêter de fumer...mission possible!

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.



Vous souhaitez faire partie des 19% d'ex- fumeur-euse-s du canton de Fribourg, ça tombe bien, c'est aussi notre mission!

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous propose :

Coaching stop-tabac en 4 séances

Cours stop-tabac en groupe

1. Faire le point

Analyser vos habitudes de consommation et planifier l'arrêt

2. Préparation

Identifier vos ressources et développer des alternatives

3. Action

Arrêter et utiliser les stratégies pour maintenir la décision

4. Consolidation

Renforcer les acquis pour prévenir les rechutes

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

Tarifs

CHF 200.-Coaching individuel

CHF 150.– Cours de groupe

CHF 50.– Entretien d'orientation

Avec l'aide d'un spécialiste vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50%.

Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses!

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Centre de prévention du tabagisme Fachstelle Tabakprävention Route St-Nicolas-de-Flüe 2, Case postale 96 1705 Fribourg • Freiburg T 026 425 54 10 • F 026 426 02 88 info@cipretfribourg.ch

www.cipretfribourg.ch







Cours enfants ou adultes en été!

Mardi **12 juillet**, mercredi **13 juillet** et vendredi **15 juillet** de 9h à 11h30 et le jeudi **14 juillet** de 14h à 16h30. 10 heures au total

Ou

Mardi **19 juillet**, mercredi **20 juillet** et vendredi **22 juillet** de 9h à 11h30 et le jeudi **21 Juillet** de 9h à 11h30

Cours de poterie pour enfants

Chaque enfant pourra créer, grâce à la terre, des pièces selon son envie tout en étant guidé et aidé par une professionnelle : Mireille Cuendet

Où ?: Route du Soleil 2, Villars-sur-Glâne

Renseignements et inscription ?: 079 293 70 69 ou <u>mireille.cuendet@atelier-detente.com</u>

Ouand?: 2ème trimestre 2016

Mercredi de 14h à 15h30 : les 13 avril, 20 avril, 27 avril, 11 mai, 18 mai

Ou

Jeudi de 16h15 à 17h45 : les 14 avril, 21 avril, 28 avril, 12 mai, 19 mai

Combien ? : Fr. 75.- pour 7,5 h de cours tout compris

Quand?: 4ème trimestre 2016

Mercredi de 14h à 15h30 : les 2 novembre, 9 novembre, 16 novembre, 23 novembre, 30 novembre

Ou

Jeudi de 16h15 à 17h45 : les 3 novembre, 10 novembre, 17 novembre, 24 novembre, $1^{\rm er}$ décembre 2016

Combien ?: Fr. 75.- pour 7,5 h de cours tout compris

Un minimum de 4 enfants est nécessaire pour que le cours commence et le nombre de places est limité à 8.

Une confirmation sera envoyée une semaine avant le début du cours.

Site internet: www.atelier-detente.com

)ivers





Route St-Nicolas-de-Flüe 2 CP 96 / 1705 Fribourg Tél. 026 426 02 66 www.liquessante-fr.ch info@liguessante-fr.ch

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- o Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- info@diabetefribourg.ch www.diabetefribourg.ch
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- 0 Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme

- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein

- o La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein 0
- depistage@liguessante-fr.ch www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- voltigo@liguessante-fr.ch www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 00 00

Information - prévention

- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- Programme « santé en entreprise »
- info@liguessante-fr.ch www.liguessante-fr.ch
- Tél. 026 426 02 66



Ligue fribourgeoise contre le cancer / Krebsliga Freiburg / diabètefribourg / diabetesfreiburg / Ligue pulmonaire fribourgeoise / Lungenliga Freiburg / CIPRET Fribourg - Prévention du tabagisme / Fachstelle Tabakprävention Freiburg - CIPRET / Centre de dépistage du cancer du sein / Zentrum für Brustkrebs-Früherkennung / Registre des tumeurs / Krebsregister / Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo / Mobiles Palliative Care Team Voltigo / Santé en entreprise / Gesundheit im Betrieb /























Bienvenue à la Maison de Naissance!

Nous sommes une équipe de 7 sagesfemmes, 6 veilleuses et 3 cuisinières. Nous vous accueillons dans un environnement calme et familial pour accompagner votre maternité de manière personnalisée et tout en sécurité.

Vous êtes une femme en bonne santé et votre grossesse est physiologique. Nous effectuons le suivi médical de votre grossesse dès son début. Lors des consultations, nous prenons le temps de répondre à vos questions, nous effectuons l'examen médical et vous conseillons selon vos nécessités. Nous vous offrons aussi des cours de préparation à l'accouchement en groupe ou individuels et adaptés aux besoins de chaque couple: préparation classique, haptonomie, yoga, acupuncture, massages... Vous pouvez y participer même si vous décidez d'accoucher ailleurs.

Nous vous accompagnons pour la naissance de votre enfant: ambiance tamisée, musique, baignoire... Tout est fait pour que votre accouchement se déroule naturellement et en douceur. Une sagefemme est présente auprès de vous en permanence, elle vous soutient et vous guide, tout en restant attentive au bon déroulement du processus. Si la situation le nécessite, un transfert sera organisé vers l'hôpital HFR de Fribourg avec lequel nous travaillons en partenariat.

Une fois votre bébé arrivé, vous pourrez profiter des chambres individuelles et spacieuses du post-partum. L'accent est mis sur le repos de la nouvelle famille et l'allaitement maternel, nous invitons le Papa à séjourner auprès de sa femme et son enfant, nos cuisinières préparent des repas frais et sains en s'adaptant à vos régimes particuliers. C'est un temps de repos nécessaire et apprécié de tous les nouveaux parents! Sachez qu'il est possible d'accoucher dans une autre structure et choisir de nous rejoindre uniquement pour le séjour post-partum.

Dès votre retour à la maison, une sagefemme de l'équipe viendra vous rendre visite pour continuer le suivi.

La Maison de Naissance fait partie de la liste des hôpitaux. A ce titre, toutes les prestations vous seront remboursées à 100%.

Pour la petite histoire, la Maison de Naissance Le Petit Prince a été créée en 1999. D'abord située à Givisiez, nous avons déménagé en juin 2014 dans des locaux tout neufs, route du petit Moncor, à Villars sur Glane: 159 bébés y ont déjà vu le jour et de nombreux autres sont encore à venir!

Ce début d'année, nous avons même agrandi la structure. Nous possédons désormais une capacité de 2 salles d'accouchement et 3 chambres de post-partum. Nous avons également une salle de consultations spécialisées (kinésiologie, ostéopathie, allaitement, massages, portage...) ainsi qu'une grande salle de cours pour les séances de préparation ainsi que l'organisation de formations.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 026 469 07 27 ou retrouvez-nous sur le site www.le-petit-prince.ch.

Le Twirling Club Bâton Butterfly



Tu aimes la danse, la gym et le maniement du bâton ?

Alors ce sport est pour toi!

Si tu es libre le lundi, le mercredi ou le vendredi?

Alors, viens te joindre à l'un de nos cours:

Lundi et vendredi de 16h15 à 18h00
Salle des Rochettes

Mercredi de 17h30 à 19h00 Villars-Vert

La cotisation annuelle se monte à 200 frs. A bientôt

Si tu as besoin de plus d'infos, n'hésite pas à contacter notre monitrice responsable

Mme STUTZ (079/672 15 70)

ou visite notre site internet: www.twirling-butterfly.ch









PRO SENECTUTE

Le printemps est là! Découvrez notre nouveau programme pour les sorties de randonnée et vélo! Ce printemps et cet été un grand choix de cours et d'activités vous attend.

Randonnée et randonnée dans les préaples

Demandez nos flyers avec les informations détaillées pour les diverses sorties de randonnée.

Vélo et vélo électrique

Demandez nos flyers avec les informations détaillées pour nos divers groupes de vélo.

Le nouveau pogramme d'activité 2016/2017

Dès juillet 2016, le nouveau programme d'activité sera gratuitement disponible au secrétariat de Pro Senectute Fribourg.

Inscription et information : 026 347 12 40 info@fr.pro-senectute.ch ou www.fr.pro-senectute.ch Pro Senectute Fribourg, Passage du Cardinal 18, CP 169, 1705 Fribourg



RECHERCHONS

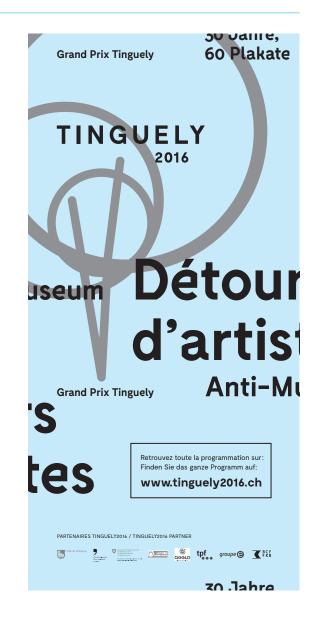
BÉNÉVOLES

ACCOMPAGNEMENT
VISITES
ECHANGES
CONVIVIALITÉ

Vous souhaitez partager des moments conviviaux avec des aînés à travers des visites à domicile régulières ? Vous êtes prêt à leur offrir une présence, une disponibilité et une écoute attentive ?

Alors contactez-nous pour de plus amples informations.

Pro Senectute Fribourg, Passage du Cardinal 18, CP 169, 1705 Fribourg, 026 347 12 40, info@fr.pro-senectute





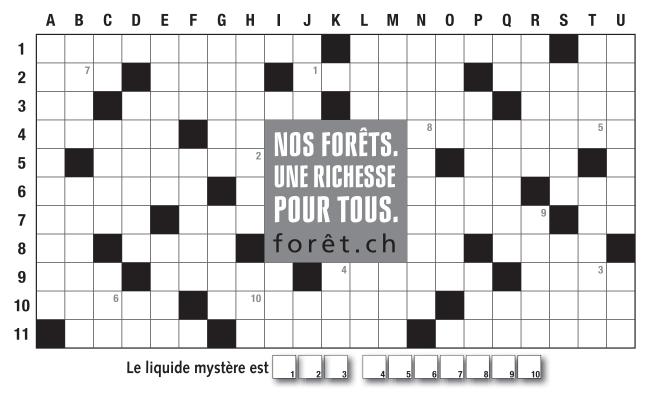
Règles du jeu

Le nom-mystère, accompagné de votre nom et de votre adresse postale, doit être envoyé avec la mention «Mots croisés -Journée de la forêt» par e-mail à info@ wald.ch, ou sur carte postale à Forêt-Suisse, Rosenweg 14, 4501 Soleure, jusqu'au 31 mai 2016. La solution du concours et les noms des gagnants seront publiés début juin 2016.

Il y a à gagner

1^{er} prix: 500 francs en chèques REKA 2^e prix: un bon d'achat de 100 francs du Shop-EFS, le magasin d'articles forestiers d'Economie forestière Suisse (EFS) www.wvs.ch -> shop

3° – 10° prix: un couteau «Forester» Victorinox



HORIZONTALEMENT: 1. Dans notre métier, elle couvre les zones de captage. Elles favorisent le drainage dans le sol. Pronom pour moi. 2. Élément essentiel à la croissance des essences. A en consommer, on prendrait de la brioche. Territoire de la péninsule arabique. Légume à pot-au-feu. 3. Début d'hypothèse. Sans faute. Ajoutés au compte, ils font grossir la note. En manque de verdure. 4. N'est pas donné à tout le monde. Souvenir d'une vie antérieure. Homme qui descend des arbres. 5. Poil à pull. On les entendra de plus en plus grogner dans nos forêts. 6. Protège le mécanisme. On l'a tous dans le baba. Bouclier médiéval. 7. Pays de cochons, d'œillets et de marrons. Produit à tout casser. On y conduit la future mariée. Dans la gamme. 8. Pousse au bout du doigt. Un atout pour la coupe, surtout dans notre métier. Devenu mortel. Plus longue en soirée que de nuit. 9. Période d'histoire. Deviennent inséparables lorsqu'ils sont brouillés. Balisées pour créer des chemins forestiers. On n'a rien à lui opposer. 10. Remplace immédiatement. Des essences épurant parfaitement les eaux. Plus en stock. 11. S'essuie quand tout tombe à l'eau. Revenir sur sa parole. Soufflée à l'oreille.

VERTICALEMENT: A. De résidus de ces produits phytosanitaires, les sols forestiers en sont peu pourvus. B. Elle se contente de couper les cheveux en deux. Raisonnement de cloche. C. Introduit une question de lieu. Préférable à jamais. Raccourci qui en dit long. D. Bois, sous-bois et forêts leur servent de décors. Exclamation de surprise. E. Ainsi le sol se comporte-t-il pour l'eau. Ayant reçu un cours particulier. F. Laisse présager des explications. Qui s'y frotte s'y pique. G. Prendre en remorque. Jamais porté. H. Méritant une bonne correction. Remplace le bois sur les golfs. I. Montre des signes de fatigue. J. Rendez-vous de surfeurs. Préfixe privatif. K. Marque du fer. L. Sa poudre met en beauté. On s'y rend en bateau. M. N'entre pas dans les grandes surfaces. Offrant de sérieuses garanties. N. Pour leur travail, les bûcherons en utilisent des biodégradables. O. De même, mais un peu vieilli. Accueillie avec hostilité. P. Éclaireur qui a choisi son camp. Donne du grain à moudre. Q. Introduit la date. Découvrir les effluves des sous-bois. Constante du cercle. R. Attaquer aux assises. Une fleur pour le yogi. S. Descend brutalement du grumier. Il est interdit de stockage dans les zones de protection des eaux. T. Il offre un bien triste spectacle. A du travail à la pelle. U. Grande surface dans le domaine du bois. Se plante loin du trou.



TABLE D'HÔTES VILLARS-SUR-GLÂNE





CHEZ JOSIANE ET MICHEL

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Madame et Monsieur Josiane et Michel Brique vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu: Grand-Clos 4, Villars-sur-Glâne

Horaire et dates : Les mercredis

4 mai, 1 juin, 6 juillet, 3 aout,

7 septembre, 5 octobre

Participation : CHF 15. — tout compris

Renseignements: Brique Josiane et Michel, Tél. 026 402 09

26

079 777 42 61

Inscription jusqu' à 48H à l'avance auprès du contact

de chaque table

Programme des manifestations

MAI				
Ma 10	13h30	Palais fédéral Berne	Groupement des Aînés Inscript. jusqu'au 30.04 026 402 62 37	Centre sportif
Ma 10 Du 11 au 14 Di 15	19h00 20h00 17h00	Requiem Tonia Schilling Company	Danse / Création	Nuithonie
Me 11	8h30-11h00	Petit déjeuner multiculturel	VillarSympa	La Grange
Me 11 Du 12 au 14 Du 18 au 21	19h00 20h00 20h00	La ballade du mouton noir Opus 89 Collectif	Théâtre / Création	Nuithonie
Ma 17	13h45	Match aux cartes	Groupement des Aînés	Cormanon
Me 18	13h30	Marche	Groupement des Aînés	Centre sportif
Me 18	20h00	Société des concerts Fribourg	Musique	Equilibre
Je 19	20h00	Orchestre de Chambre fribourgeois	Musique	Equilibre
Ve 27	20h00	Anouar Brahem Quartet Souvenance	Musique (30 ans La Spirale)	Equilibre
Sa 28	20h00	Avishai Cohen Trio From Darkness	Musique (30 ans La Spirale)	Equilibre
Je 30	19h30-21h00	Danse « Amasanyu »	VillarSympa	La Grange
JUIN				
Sa 04	20h00	Société des concerts Fribourg	Musique	Aula de l'Université
Sa 04	20h00	Concert des chœurs paroissiaux Villars-sur-Glâne	Musique	Eglise de Villars- sur-Glâne
Di 05	09h00-16h00	Festiv'Agapa	20 ans Association Agapa	Institut St-Joseph Av. Jean-Paul II 9
Me 8	8h30-11h00	Petit déjeuner multiculturel	VillarSympa	La Grange
Sa 11	09h00-11h30	Portes ouvertes Maternelle et « Français par le jeu »	Ecole maternelle « Coffret Magique » Cormanon	Imp. Fin Derrey 12
Je 09		Course annuelle à Sévery et Evian- les-Bains	Groupement des Aînés	Inscriptions 026 402 40 65
Me 15	09h00	Marche	Groupement des Aînés	Centre sportif
Sa 18	dès 10h00	Journée de l'énergie	Informations détaillées sur le site www.villars-sur-glane.ch	Place minérale de Cormanon
Sa 18	09h00-24h00	Fête du quartier de Villars-Vert	Activités multiculturelles	Villars-Vert

Adresses diverses



Ecole de ballet Monique van der Roer danse classique, moderne kathak, yoga (tous âges et niveaux), Platanes 24 079 630 00 69 www.mydroer.ch

Ecole de flamenco Fuente Flamenca Maria del Pilar Buss-Gil pili-flamenco@outlook.com

Danse de couple Heidi Hirsiger Petit-Moncor 1 079 701 35 63

Centre Richemond Fribourg, activités santé et développement personnel Moncor 15 026 401 44 45 www.centre-richemond.ch

Notre-Dame de la Route Maison de formation d'adultes 026 409 75 00 www.ndroute.ch secretariat@ndroute.ch

Paroisse catholique de Villars-sur-Glâne Route de l'Eglise 2, case postale 37 1752 Villars-sur-Glâne 2 Secrétariat paroissial, rue des Platanes 19-21, Ma-je 9h00-11h00 / 14h00-17h00 Ve 9h00-11h00

Vill-Art groupe d'artistes amateurs, Président: Raymond Pilloud 026 402 48 12

Groupe Scout Villars-sur-Glâne, Mme Roxane Schoepfer Rte des Combes 70 1746 Prez-vers-Noréaz 079 762 26 65

Société propriétaires chiens de police Président: M. E. Morand Moncor 27, 026 402 32 74

Parents - jeunes - cannabis case postale 98 Villars-sur-Glâne 2 079 545 61 92

Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne Directeur: Philippe Morard, Rte de la Ferme 47 026 401 02 75 Président: Dominique Rey, ch. du Couchant 43 026 402 52 38 www.evv.ch

Cours de peinture intuitive (huile) Jacqueline Gandubert Ch. Verger 42 026 402 28 59 www.art-joya.ch

Maîtrise de Villars-sur-Glâne Chœur d'enfants et de jeunes Directeur: Patrick Naef 076 364 73 93 www.la-maitrise.net SOS Jouets, rte de la Glâne 9 026 425 40 59 1700 Fribourg Mirages Photographie 078 618 34 66 Keren Bisaz et Marc Ducrest Rte de Moncor 12 www.miragesphoto.com

Association quartier Villars-Vert, Redoute, Belvédère, Charmilles M. Cihan Kilic Marché de Villars-Vert Rte Villars-Vert 32, 026 402 01 26 / 079 214 79 81

Creahm, atelier d'art différencié Ch. des Ecoles 10 026 422 24 75 www.creahm.ch info@creahm.ch

Ateliers d'éveil corporel (3 mois-3 ans) et Ateliers d'expression corporelle (3 à 6 ans Nathalie Gerber et Sophie Fournier 079 407 53 33 ou 079 733 03 80 www.psymolo.ch

Atelier Détente Mireille Cuendet 079 293 70 69 www.atelier-detente.com

Centre Bouge-et-Apprends (activités créatives et brain gym) Agnèle Zufferey Musy Route du Bugnon 51 079 721 14 56 www.bouge-et-apprends.ch

Danse avec tes mains / Ateliers de Langue des signes Parent-bébé Arielle de Sadeleer, ch. du Croset 11 079 516 61 63 www.danseavectesmains.ch

Atelier de poterie Anne Pilloud Rue des Platanes 39 www.atelierdepoterie.net

Chœur d'enfants «Les Hirondelles» Claire Darbellay, directrice 026 475 51 86 / 078 915 66 57

Le Club des Artistes Yvan Ferrari, route du Coteau 61 1752 Villars-sur-Glâne www.leclubdesartistes.ch

Cours de piano ou guitare à domicile Blaise Gavillet 079 435 11 43 blaisegavillet@bluewin.ch

René Fragnière 079 362 26 03 Organisateur match aux cartes par équipe ou individuel rene-fragniere@bluewin.ch

Adresses des clubs sportifs

AEROBIC Case postale 4 Responsables: Magali Buri 1752 Villars-sur-Glâne 2 026 401 03 37 / 078 848 96 57

AÏKIDO SAKURA Resp. techn. Bernard Gremaud Planafaye 9, 026 402 21 78

BADMINTON CP 170 Villars 1 Président: Daniel Vonlanthen 079 327 22 06 vonlanthendaniel@bluewin.ch www.bcvillars.ch

BASKETBALL CP 14 Villars 2 Président: Gérald Chappuis 079 518 72 62 Resp. mvt jeun.: J.-P. Raineri 079 508 06 13 www.villars-basket.ch

BASKET-BIEN-ETRE 026 401 09 76 Nicole Peters 076 630 65 10

BODY BUILDING Président: P.-Alain. Vonlanthen 079 321 18 46

BOXE CP 146 Villars 1 Président: Roberto Quaranta 026 402 50 41

CENT POUR CENT Cours de santé + Walking et Nordic Walking Présidente: Elaine Meuwly 079 750 38 17

FOOTBALL CP 43 Villars 2 Président: François Grangier frgrangier@hotmail.com Resp. sportif: Philippe Ullnaess philippe.ullnaess@gmail.com Ecole foot (moins 8 ans): fcvjuniorsf.blogspot.ch Info@fcvsg.ch - www.fcvsg.ch

ENERGYM FITNESS 026 409 77 77

LET'S GO FITNESS FRIBOURG 026 402 10 21

GYM ACTIVES DAMES 026 402 48 50 Présidente: Monique Bollmann Ch. de la Redoute 4

GYM DAMES, Hélène Ruffieux 026 402 33 01 Ch. Forêt 7, 1752 Villars-s-Glâne



Adresses diverses

GYM DAMES VILLARS-VERT 026 402 88 47 Présidente: Thérèse Roubaty

GYM HOMMES Président: Michel Brique 026 402 09 26

GYM BIEN-ETRE 026 401 13 19

Présidente: Chantal Ding-Roschy 079 356 52 43 Monitrice: Nadège Rime

026 401 44 72

CP 100 Villars 2

Président: Gaël Longchamp 079 717 58 92

GROUPE PREPARER MORAT-FRIBOURG Responsable 026 402 06 10 www.gpmf.ch / www.morat-fribourg.ch

SPORT PRO SENECTUTE: COURS Renseignements et information 026 347 12 40 info@fr.pro-senectute.ch

•GYM DOUCE, MAINTIEN, DYNAMIQUE, FIT GYM MIXTE Monitrice: Ch. Ding-Roschy 026 401 13 19

•GYM MAINTIEN Monitrice: Semi Crausaz 026 401 30 60

•GYM MOBILITÉ ÉQUILIBRE Monitrice: Ch. Ding-Roschy 026 401 13 19

WALKING Monitrice: Carmen Carrard 026 466 14 82

•TCHOUKBALL Monitrice: Marlyse Bangerter 026 660 42 71

• DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE Monitrice: Jacqueline Gschwind 026 402 66 75

JUDO CLUB Président: Rocco Dolce 079 412 65 87 Chef techn.: Simon Papaux 079 282 09 64

KARATE-CLUB COBRA Dojo du Guintzet Resp. techn. Reynald Olivier 079 423 32 76

KOBOXE THÉRAPIE SPORTIVE 026 430 07 23 Route de Moncor 12 079 433 28 57 koboxe@bluewin.ch / www.koboxe.org UHC SAANE-FRIBOURG, CP 1539 1701

Fribourg

Président: Emmanuel Waeber

MOTO

Président: Yves Schafer

026 481 47 40 / 079 417 52 24

PLONGEE SOUS-MARINE 079 230 38 01 Président: Pierre Dumont Ch. de la Fenetta 6

FOOTBALLTENNIS Président: Gilles Grandjean 079 323 23 78

SPORT-HANDICAP FRIBOURG Beaumont 20, 1700 Fribourg 026 401 02 20 info@sh-fr.ch

TENNIS CLUB AIGLON Club House 026 424 38 80 Professeurs: Douglas Hull 079 219 42 64 Laurent Becarelli, 079 683 26 18

TENNIS DE TABLE Président: Grégoire Piller 026 402 39 59 Chef technique: Julien Vipret 079 713 22 68

TCHOUKBALL STREETCONCEPT TBC Jérôme Chopard Rte de Moncor 25, 079 476 16 68 chopard.jerome@bluewin.ch

TORII-SPORT Kickboxing et sports performances Petit-Moncor 1c, 078 686 32 80 torii-sport.ch / fribourg@torii-sport.ch

VOLLEYBALL SMILE Resp. site Villars: Adrian Bisaz, Pré de l'Île 5, 079 540 24 20 adrian@bisaz.com

VOLLEY BIEN-ÊTRE 026 475 38 83 Responsables: Stéphane Ding dings1@sunrise.ch

TWIRLING CLUB MAJORETTES BUTTERFLY Président: M. Angeloz 079 219 10 19 Monitrice: Mme Stutz 079 672 15 70 www.twirling-butterfly.ch

Adresses utiles

Villars Animation 026 402 02 22 «Espace Jeunes» au Platy Locaux Villars-Vert 26 026 400 01 60 www.vsg-animation.ch

Clinique dent. scol. de Villars-Vert 026 305 86 94 Ouverte lundi et mardi de 07.45 h. à 12.00 h. et de 13.00 h. à 17.00 h.

Bibliothèque communale Rte Eglise 7, 026 408 32 90 Ma: 16 h. à 18.30 h., Ve: 16h. à 17 h. Me: 14 h. à 18 h., Sa: 10 h. à 12 h. Je: 16h. à 20 h.

Bibliothèque école de Cormanon Lu: 16.30 h. à 18 h., Ve: 11.30 h. à 12 h. Me: 11.30 h. à 12 h.

Bibliothèque école Villars-Vert Lu: 16 h. à 18 h., Ve: 11.30 h. à 12 h. Me: 11.30 h. à 12 h.

Ludothèque (Rés. «Les Martinets») 026 407 35 37 ME et VE après-midi de 15h30 à 18h00 Pendant vacances seulement ME après-midi

Section des Samaritains de Fribourg-Ville et env. Mme Ruth Moehr, Présidente Cours de sauveteurs / Samaritain / Réanimation / Urgence petits enfants / cours cible pour entreprises inscriptions: www.samaritains-fribourg-ville.ch 026 422 34 22

Résidence pour personnes âgées «Les Martinets» M. Marc Roder, Directeur 026 407 35 33 8 h.-11.30 h. / 14 h.-16.30 h. (secrétariat)

Home médicalisé de la Sarine 026 422 51 11

Foyer de jour Av. Jean-Paul II 10, CP 112 Foyer Rose d'automne (home méd.) 026 422 78 00 Ch. Cardinal Journet 4

Pro Senectute Fribourg Fondation au service des Seniors Passage cardinal 18 1705 Fribourg 026 347 12 40, info@fr.prosenectute.ch

Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine Rue St-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg 026 425 55 25

Serv. de puériculture de l'Off. fam. 026 323 12 11 Consult: 2e et dernier mercredis du mois, de 14 à 17h30, Home des Martinets Service de repas chauds à domicile: Gastro Traiteur, Beaumont 9 026 424 22 64

Papaux Menu à domicile 076 331 09 57

Le Resto 079 409 14 62

SOS Futures mamans 026 322 03 30

Parkinson Suisse - Groupe Fribourg et Brove vaudoise Mme Doris Vernaz 026 412 11 41

Adresses diverses



Cardio-Forme Fribourg - Sarine
026 436 10 80
Maintenance et prévention des affections
cardio-vasculaires
Case postale 80
1709 Fribourg
www.cardioforme.ch

Forum écoute la fondation romande des malentendants Jordils 5 1006 Lausanne 021 614 60 50 www.ecoute.ch / info@ecoute.ch

La Famille au Jardin, Foyer de jour pour personnes présentant d'importants troubles de mémoire type Alzheimer Römerswil 4, 1717 ST-URSEN 026 321 20 13 www.la-famille-au-jardin.ch

Allaitement: Conseils tél.
- Consult. à domicile
Mme Chantal Dévaud
026 402 81 73
Consultante en lactation IBCLC

Baby-sitting (Croix-Rouge) 026 347 39 49

Groupement des Ainés M. Henri Currat, Président 026 402 18 64 Mme Cécile Tâche 026 402 40 65

Association de Parents d'Elèves CP 25, 1752 Villars-sur-Glâne 2 Mme Sandrine Python, Secrétaire 026 401 17 88 www.apev-vsg.ch

Association d'accueil familial de jour de la Sarine Rue de Romont 2, 1700 Fribourg 026 322 69 26

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

- Coffret Magique (1H) 026 401 02 51 Impasse Fin Derrey 12 aes-coffretmagique@faef-vsg.ch
- Pavillon de Cormanon (2H)
 026 408 32 73
 Route de la Berra 2
- Cormanon (3H-8H) 026 408 32 66 Route de la Berra 2 aes-cormanon@faef-vsg.ch
- Rochettes (1H-8H) 026 401 36 20 Rue des Platanes 33 aes-rochettes@faef-vsg.ch
- Groupe-jeux Villars-Vert 026 400 06 48
 Route de Villars-Vert 26

Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF 026 408 33 22 Route de la Berra 2 secretariat@faef-vsg.ch Permanence: lu-ve 9h-11h / me 13h30-15h30 Crèche «Les Dauphins» 026 402 72 85 Route de Villars-Vert 50 du LU au VE, de 06.30 h. à 18.15 h. crechelesdauphins@faef-vsg.ch

Crèche «Arc-en-Ciel» 026 401 30 05 Pérolles d'en-Haut 6 du LU au VE, de 07.00 h. à 18.15 h. crechearcenciel@faef-vsg.ch

Crèche Cap Canaille 026 510 53 20 Rue des Cerisiers 2 www.capcanaille.ch

Ecole maternelle «Coffret Magique - Cormanon» Mme L.-M. Müller Fin Derrey12 026 401 53 12 www.coffret-magique.ch

Ecole maternelle bilingue «Scou-Bi-Doux» Mme C. Lambert, Platanes 13-15 CP 52 026 401 01 54 scoubidoux@bluewin.ch

AGAPA Suisse romande Association pour les pertes de grossesses et maltraitances du passé CP 138, 1752 Villars-sur-Glâne 1 026 424 02 22 www.agapa-suisseromande.ch

Association Vivre avec la mort, 026 436 46 60 Rte St-Nicolas de Flüe 2 1700 Fribourg www.valm.ch Permanence téléphonique 026 424 00 80

Association Alzheimer Suisse 026 402 42 42 Section Fribourg, du lu au ve 9h -17h Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 1700 Fribourg www.info.fr@alz.ch

Association C'est un signe Arielle de Sadeleer Ch. du Croset 11 079 516 61 63 www.cestunsigne.ch

Société des Sourds de Fribourg Sophie Rosset, Présidente Case postale 137, 1762 Givisiez ssf.gyf@gmail.com

Passe-partout 026 422 56 20 Transport de personnes en chaise roulante ou à mobilité réduite

Service Ambulance Sarine (SAS) 144

Feu 118

- Officier de piquet 026 40 20 118
- Commandant du feu 026 401 41 18

Adresses des Présidents des partis politiques de Villars-sur-Glâne

Parti démocrate-chrétien (PDC) Mme Pascale Mottolini, imp. Grangette 1 www.pdc-vsg.ch

Parti socialiste fribourgeois (PSF) Jacques Dietrich, ch. du Couchant 30 www.psvillars.ch

Parti libéral-radical (PLR) Mme Corinne Fässler, Présidente Chemin du Couchant 25 www.plr-vsg.ch

Parti Centre gauche (PCS) Mme Sandra Schabrun, ch. Pépinière 34 076 349 60 80 www.csp-pcs.ch

Union Démocratique du Centre (UDC) M. Michel Bavarel, Ch. de la Pépinière 8

Les Verts et sympathisants M. Bruno Marmier, Imp. du Pré-Henry 4, 077 465 10 40 www.verts-vsg.ch

Parti vert'libéraux (pvl) 1752 Villars-sur-Glâne Irene Bernhard, ch. du Couchant 22 irene.bernhard@grunliberale.ch

Adresses des Présidents des groupes politiques représentés au Conseil général

Groupe démocrate-chrétien (PDC) Mme Marie-Hélène Brouchoud, Route de Payerne 5b

Groupe socialiste fribourgeois (PSF) M. Vito Carnevale, Route de Villars-Vert 6

Groupe PLR M. François Grangier, Rte du Bugnon 22

Groupe des Verts et Centre Gauche PCS M. Pierre-Yves Moret, Ch. du Couchant 34

Délégation UDC M. Michel Bavarel Ch. de la Pépinière 8

